



Le 11 mars 2026

Convocation à l'assemblée générale 2026

Madame, Monsieur,

Le comité de l'USL a le plaisir de convoquer un représentant de votre société à l'Assemblée générale 2026. Celle-ci aura lieu le

jeudi 30 avril 2026 à 19h au local du feu, chemin des Marais 4, Estavayer-le-Lac

Ordre du jour

1. Contrôle des présences, salutations
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'AG 2025 (en annexe, ne sera pas lu), approbation
4. Rapport du président
5. Comptes 2025
6. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation
7. Budget 2026
8. Tournus au comité
9. Renouvellement des vérificateurs des comptes
10. Admissions/démissions
11. Avenir des lotos avec un parking payant à la Prillaz
12. Lotos 2026-2027
13. Annonces des manifestations 2026-2027
14. Propositions des membres, divers

Remarque: les propositions sont à adresser au comité au plus tard jusqu'au 23 avril 2026

Rappel: présence obligatoire, amende de 300 fr en cas d'absence (art. 3.2.1 du Règlement des pénalités et des taxes)

Rappel: une même personne ne peut pas représenter deux sociétés (art. 5 des statuts)

Une verrée sera offerte à l'issue de l'assemblée.

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Florian Noël
Président

Laurence Pochon
Secrétaire

Annexe mentionnée